

CIRCULAIRE N°1

- **CIRCULAIRE D'ORGANISATION DE LA LIGUE REGIONALE 3 ET D'ACCESSION EN LIGUE REGIONALE 2**

Préambule

Pour garantir le bon déroulement du championnat de Ligue Régionale 3 (LR3), et conformément aux dispositions inscrites à l'article 5 -2 du règlement des compétitions 2019/2020, aux dispositions de l'article 7.3 du règlement des compétitions de la Ligue Régionale 3 (LR3), le Comité de Direction de la Ligue Guadeloupéenne de Football a décidé lors de sa séance du 19 août 2019 de conserver le même principe d'organisation validé par les clubs la saison dernière, principe qui a eu les résultats escomptés sur la gestion des distances, la durée de la compétition, les frais de transport, le nombre de forfaits, la régularité de la compétition.

Dispositions d'organisation validées par le Comité de Direction dans le respect de l'article 5.2 et conformément aux dispositions de l'article 7.3 du règlement des compétitions de la Ligue Régionale 3 de la LGF pour la saison 2019/2020.

- Les engagements reçus, définissent un niveau LR3 composé de 3 poules (2poules de 12 équipes et 1 poule de 11 équipes) qui privilégie les critères géographiques sans omettre les équilibres nécessaires entre les clubs en capacité d'accéder en LR2 et les équipes 2 de LR1 et de LR2 engagées.
- Les équipes de Marie Galante sont placés dans les poules par tirage au sort spécifique.
- Les Play-Off pour le titre de champion de la LR3 se disputent entre les premiers de chacune des poules de la saison régulière sous forme d'un mini championnat triangulaire.
- Les équipes qui accèdent à la Ligue Régionale 2 sont les mieux classées de chacune des poules. Elles doivent être non sanctionnées d'une interdiction d'accession. Les équipes 2 de LR1 et de LR2 engagées dans ce championnat ne peuvent accéder en LR2.
- Le 4^{ème} club accédant en LR2 est le vainqueur d'un mini championnat triangulaire entre les trois clubs classés second de chacune des poules. Ils ne doivent pas être sanctionnés d'une interdiction d'accession. Les équipes 2 de LR1 et de LR2 engagées dans ce championnat ne peuvent participer à cette triangulaire.

Le Secrétaire Général



Alain MORVANY